

	Pages		Pages
XXII. Avantages de la prise de possession des lacs Erie et Ontario.....	657	II. Erection des fiefs de Carion, de Morel et de Verdun.....	802
XXIII. M. Talon fait prendre possession du pays des Outaouas.....	657	III. Erection des fiefs de Boishriant, d'Ailleboust, de Bellevue et de Saint André.....	803
XXIV. M. Talon veut faire prendre de nouveau possession de la baie d'Hudson.....	659	IV. Louis XIV ordonne de distribuer aux officiers et aux soldats des troupes les terres voisines de l'île de Montréal.....	804
XXV. Des Groseillers avait pris possession de la baie d'Hudson au nom de l'Angleterre.....	660	V. Louis XIV fait réunir à son domaine les terres concédées autrefois, et non encore défrichées, pour les donner en fiefs à des officiers de troupes.....	806
XXVI. M. Talon fait prendre possession de la baie d'Hudson en 1672....	660	VI. Titres de concessions données aux officiers. Motifs de ces concessions.....	806
XXVII. Découverte du Mississippi, attribuée par les uns à Jolliet et par d'autres à La Salle.....	661	VII. Par tous ces fiefs Louis XIV veut protéger contre les Iroquois la tête de la colonie.....	807
XXVIII. Particularités pour servir à l'histoire des voyages de La Salle....	661	VIII. Fiefs pour protéger la rive gauche du fleuve, depuis le lac Saint-Pierre jusqu'au dessus de l'île de Montréal.....	808
XXIX. Si La Salle découvrit le Mississippi, il ne descendit pas jusqu'à son embouchure.....	663	IX. Fiefs pour protéger la rive droite du fleuve.....	808
XXX. Jolliet entre dans le Mississippi le 15 juin 1673.....	662	X. Fiefs concédés à Charles Le Moyne.....	810
CHAP. VIII.— <i>Situation des nations Iroquoises à l'égard des Français depuis la guerre des Agniers jusqu'à la fin du gouvernement de M. de Courcelles.</i>		XI. Ces fiefs deviennent l'origine de plusieurs bourgades composées d'abord de soldats.....	812
I. Bourgades sauvages près de Villemarie, Gentilly et la prairie de la Madeleine.....	721	XII. Difficulté d'établir ces bourgades ou paroisses : 1 ^{re} la construction et l'entretien d'un moulin.....	812
II. Bourgade sauvage et Pèlerinage de Notre-Dame-de-Foye.....	722	XIII. Moulin de la Chine. Abandonné par Milot comme une charge insupportable.....	812
III. Piété des sauvages de Sainte-Foye.....	723	XIV. Difficulté 2 ^{de} d'avoir un prêtre pour desservir la bourgade, ou paroisse. La Chine desservie d'abord par voie de mission....	813
IV. La paix faillit être rompue à l'occasion du massacre de six Onneiouts.....	725	XV. Etablissement de la paroisse de la Pointe-aux-Trembles de Montréal.....	815
V. Le massacre d'un chef de Sonnontouans met toute la colonie en péril.....	726		
VI. M. de Courcelles fait passer par les armes trois assassins en présence des nations sauvages.....	726	CHAPITRE X.— <i>Organisation des paroisses en bourgades; accroissement de Québec, des Trois-Rivières et de Villemarie.</i>	
VII. Combien il était à craindre que les Iroquois ne recommencent la guerre.....	727	I. Officiers militaires dans chaque paroisse.....	851
VIII. On ne peut faire justice du massacre des Onneiouts, les assassins ayant pris le large.....	728	II. Officiers de justice de chaque paroisse.....	852
IX. Jugement des assassins par contumace.....	729	III. Officiers civils. Election des syndics.....	852
X. Les Iroquois et les Algonquins recommencent la guerre entre eux.....	729	IV. Le syndic veillait à l'ordre public.....	854
XI. Garakontie détermine les Iroquois à prendre M. de Courcelles pour juge de leurs démêlés avec les Algonquins.....	730	V. Présences accordées à ceux qui avaient le soin des affaires publiques.....	855
XII. Défense des Algonquins; réponse de Garakontie.....	730	VI. Des marguilliers et de leur election.....	855
XIII. Garakontie reçoit le baptême.....	731	VII. Des cimetières publics.....	856
XIV. Dispositions des Algonquins et celles des Iroquois. M. de Courcelles leurs ordonne de se rendre mutuellement leur prisonniers.....	731	VIII. Droits seigneuriaux érigés en 1667.....	856
XV. Les Iroquois, revoltés de ce commandement, ne rendent que quelques captifs; leur insolence.....	732	IX. Papier terrier; titres de propriété donnés aux censitaires.....	857
XVI. Les Sonnontouans et les Onnontagués regardent leur pays comme inaccessible. M. de Courcelles veut y aller.....	732	X. Des cens et rentes dus aux seigneurs.....	857
XVII. M. de Courcelles part de Villemarie avec cinquante cinq braves.....	733	XI. Des lots et ventes.....	858
XVIII. Voyage; ce que M. de Courcelles fait dire aux Iroquois pour les tenir en respect.....	734	XII. Etat de la ville de Québec.....	859
XIX. Retour de M. de Courcelles. Heureux effets de ce voyage sur les Iroquois.....	735	XIII. Etat de la ville des Trois-Rivières.....	891
CHAP. IX.— <i>Erection de fiefs et formation de paroisses dans le voisinage de Villemarie, pour protéger le reste de la colonie contre les Iroquois.</i>		XIV. Etablissement de la haute-ville à Villemarie.....	892
I. Nécessité de protéger les colons de l'île de Montréal les plus éloignés de la ville.....	801	XV. Premières rues de Villemarie tracées et dénommées par les seigneurs.....	892
		XVI. Mesures prises par les seigneurs pour accélérer la construction de la haute-ville.....	894
		XVII. Résolution prise par les Montcalistes de construire leur église paroissiale.....	895
		XVIII. Construction de l'église paroissiale de Villemarie.....	896
		XIX. Démolition du Fort ou du château de Villemarie.....	896